

**SYNDICAT de communes**  
**Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble**  
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE  
 Tél. 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 5/2024

DEPARTEMENT

Du syndicat de communes

23 (CREUSE)

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Nombre de membres

Séance du

**18 mars 2024**

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, à 14 heures 30, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

**Etaient présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Jean-Pierre BONNAUD, Mme Michèle ALOUCHY, M. Jean-Jacques BIGOURET

**Suppléants** :

**Excusés** :

**Absents** :

Date de convocation : 02 mars 2024

Secrétaire de séance : Mme Michèle ALOUCHY

**Affectation des résultats**  
**Budget principal 2023**

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Section	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Total	Solde des Restes à réaliser	Besoin de financement
Fonctionnement	+ 44 518.17 €	+ 1 121.37 €	+ 45 639.54 €		
Investissement	+87 787.14 €	-111 675.42 €	-23 888.88 €	-5 078.00 €	28 966.28 €

Le comité syndical décide d'affecter le résultat comme suit :

**Fonctionnement** :

- Compte 002 (recette) : 16 673.26 €

**Investissement** :

- Compte 001 (dépense) : 23 888.28 €

- Compte 1068 (recette) : 28 966.28 €

Le Président,  
Alain BUJADOUX

Le secrétaire,  
Michèle ALOUCHY